

DOMAINE DU FRANÇAIS AU MANITOBA

La province du Manitoba, située au centre géographique du Canada, fait partie de la Confédération canadienne depuis 1871. Elle a été agrandie considérablement le 15 mai 1912. Sa superficie, qui jusque là ne comprenait qu'environ 75,000 milles carrés, a été plus que triplée : elle comprend maintenant environ 250,000 milles carrés.

Le nouveau Manitoba est encore très peu habité. Le recensement de 1911 ne lui donne qu'une population de 5,771 âmes, dont 4,822 Indiens, 325 Métis et 259 Esquimaux. Le même recensement accuse, pour l'ancien Manitoba, une population de 455,614, dont 36,000 de langue française. Cette population est en grande majorité canadienne-française, mais les Métis français, les Français de France et les Belges en forment une partie notable.

Le Manitoba comprend le diocèse de Saint-Boniface et le vicariat apostolique du Keewatin. Le diocèse est en grande majorité composé de fidèles de langue française. Le recensement ecclésiastique officiel, terminé le 20 avril 1911, donnait les chiffres suivants : Catholiques de langue française, 29,595 ; Catholiques de langue anglaise, 9,485 ; Catholiques de langue polonaise, 9,369 ; Catholiques de langue allemande, 2,062 ; Catholiques de langue hongroise, 138 ; Catholiques de langue indienne, 2,000. Autres nationalités : 2,530. Les Ruthènes, qui sont maintenant sous la juridiction d'un évêque de leur rite, étaient alors au nombre de 32,637. Grand total : 87,816.

Le clergé du diocèse est presque tout entier de langue française (ce qui n'empêche pas que tous les prêtres, sauf de très rares exceptions, savent aussi la langue anglaise et que plusieurs ont appris encore d'autres langues). Le recensement cité, pour m'en tenir à des chiffres officiels, donnait 138 prêtres d'origine française, 9 d'origine anglaise ou irlandaise, 5 d'origine allemande, 6 d'origine polonaise, 2 d'origine hollandaise et 1 d'origine italienne.

Quant aux religieuses de diverses communautés, il y en avait 474 d'origine française, 69 d'origine anglaise ou irlandaise, 11 d'origine polonaise, 15 d'origine allemande et 5 d'origine hongroise.

Inutile de dire que tous les prêtres (une quinzaine) et les religieuses du vicariat apostolique du Keewatin sont d'origine française. Aucune autre nationalité n'a jamais discuté à la nôtre l'honneur et le labeur de l'évangélisation de l'Ouest canadien.

Le Manitoba possède une soixantaine de centres français organisés en paroisses avec églises, couvents ou écoles où notre langue est enseignée en même temps que l'anglais, d'après le système bilingue. Parmi les institutions les plus considérables qui font spécialement honneur à la population française de la province, il faut citer le Collège de Saint-Boniface, le Petit Séminaire et l'Hôpital de la même ville. Il convient aussi de faire mention de la Maison Vicariale des Rdes Sœurs Grises de Montréal, de l'Académie et du Pensionnat des Révérendes Sœurs des SS. NN. de Jésus et de Marie d'Hochelaga, et de l'Académie Provencher, dirigée par les Frères de la Société de Marie.

La ville de Winnipeg a une paroisse canadienne-française très bien organisée, avec église, école et salle paroissiale.

Plusieurs Canadiens français éminents occupent, dans la Province, des positions enviables, soit dans la magistrature, soit au Sénat et dans les Parlements, au barreau, dans la médecine, dans l'industrie et le commerce.

Le tableau suivant, dressé par les membres du Cercle La Vérandrye, de l'A. C. J. C., de Saint-Boniface, indique la proportion des forces électorales françaises dans dix comtés de la province. Carillon, 848 Canadiens français sur 1280 électeurs, ou 66 par cent ; Saint-Boniface, 1472 sur 2535 électeurs, ou 58 par cent ; Morris, 452 sur 1438 électeurs, ou 33 par cent ; Manitou, 310 sur 1462, ou 27 par cent ; Assiniboia, 440 sur 1710 électeurs, ou 26 par cent ; Mountain, 462 sur 2267 électeurs, ou 21 par cent ; Dauphin, 373 sur 2635 électeurs, ou 14 par cent ; Dufferin, 315 sur 2256 électeurs, ou 14 par cent ; Rockwood, 208 sur 1775 électeurs, ou 12 par cent. La proportion d'ensemble est de plus de 33 par cent.

Ce tableau est éloquent ; il montre l'influence que les nôtres, bien unis et fermes dans leurs revendications, peuvent exercer sur leurs propres destinées et sur celles de la Province.

La grande force de notre nationalité dans le Manitoba est notre classe agricole des campagnes, où les vertus et les traditions de la race se conservent si bien. Nos paroisses sont organisées sur des bases absolument stables, et l'on ne voit pas ce qui pourrait les entamer d'ici à longtemps.

Bien que notre position soit satisfaisante, nous sentons néanmoins vivement le besoin de la fortifier constamment par de nouveaux renforts de colons de langue française. Aussi adressons-nous

un appel pressant aux catholiques de langue française, notamment aux Canadiens français de la province de Québec et des États-Unis, qui désirent aller tenter fortune ailleurs, et nous les invitons à étudier les avantages que leur offre notre provinces, avantages qui ne le cèdent en rien à ceux des provinces sœurs. Elle comprend au moins vingt-cinq millions d'acres de terre cultivable, dont un quart à peine est en culture. Répartie sur la portion comprise dans les limites de l'ancien Manitoba, la population agricole, qui est de 250,000 habitants, représente une densité moyenne d'environ six personnes par mille carré, tandis que la population capable de s'y installer, en prenant le chiffre normal de 40 personnes par mille carré, dépasserait le nombre d'un million et demi.

DENYS LAMY, ptre.

— *Mémoire au Congrès de la Langue française, 1912.*
